

# Créons une mutuelle communale ou intercommunale

De plus en plus de personnes doivent renoncer à l'accès aux soins faute de moyens financiers suffisants.

Dans ce contexte, la création d'une mutuelle serait utile pour les retraités comme pour de nombreux autres foyers.

Le principe est très simple : la collectivité négocie auprès de mutuelles en profitant de l'effet de masse pour obtenir des tarifs et services préférentiels. Et nul besoin d'être des millions de

personnes pour que cela marche. Cette belle idée a largement prouvé son efficacité et a essaimé dans toute la France. Le résultat est en effet largement à la hauteur des espérances.

Si des communes de quelques milliers d'habitants obtiennent des tarifs très avantageux,



imaginez ce qu'une ville comme Saint-Dié, voire l'agglomération déodatienne pourrait arriver à négocier avec 74 000 habitants.

En résumé, une mutuelle communale ou intercommunale c'est :

- un meilleur accès aux soins, notamment dentaires et oculaires,
- de substantielles économies d'argent pour les familles,
- plus de solidarité entre les citoyens,
- aucun coût supplémentaire pour la collectivité.

Nous renouvelons donc notre proposition de novembre 2016 d'étudier la mise en place de cette mutuelle.

## Un maire à temps plein

Dans le magazine municipal de mars 2017, nous avons attiré l'attention des Déodatien(ne)s sur le cumul des fonctions électives du maire.

Depuis cette date, en plus de ses mandats de maire, président de l'agglomération et conseiller régional, il a souhaité devenir suppléant du député et vice président de la Région Grand Est.

Son argument de cumuler ses fonctions pour défendre les intérêts des Déodatien(ne)s, a récemment été mis à mal.

En effet, alors qu'il était président de la commission régionale des transports, ce sont les Lorrain(e)s et donc les Déodatien(ne)s qui viennent de subir la plus forte augmentation des tarifs ferroviaires régionaux.

De plus ce « super-cumul » se traduit aussi par un manque évident de disponibilité pour assumer totalement son rôle de maire à temps plein. Il serait donc normal et juste pour notre ville qu'il réduise ses indemnités d'élu payées par les contribuables déodatien(ne)s.



Capture d'écran de Facebook